

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **8 (1872)**

Heft 15

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

GENÈVE.

8^{me} année.



1^{er} AOUT 1872

N° 15.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Intérêts de la Société. — L'instruction populaire et la littérature pédagogique de la République française (*Suite.*) — Les Petits enfants. Méthodes d'enseignement. — Correspondance vaudoise. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire.

Intérêts de la Société

I. La liste des Cercles genevois ouverts aux membres du Congrès scolaire, publiée dans le programme détaillé, s'est augmentée des noms suivants :

Le Cercle de l'union vaudoise, rue Rousseau;

La Germania, ancien bâtiment des postes;

Le Cercle du Grütli, rue de Coutance.

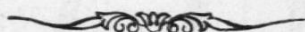
II. Nous prions les sociétaires de détacher de leur carte de légitimation le coupon de gauche qui devient inutile, et qui n'était mis que pour se conformer aux modèles dont se servent les compagnies françaises. Les compagnies suisses délivreront elles-mêmes des billets de demi-place sortant de leurs casiers. Nous prévenons d'autre part nos amis français que nous avons reçu le télégramme suivant en réponse à trois demandes successives de demi-tarif posées à la compagnie du Paris-Lyon-Méditerranée :

Avant d'accorder la faveur du demi-tarif, nous avons voulu consulter le gouvernement français. Nous n'avons point encore de réponse.

Nous engageons nos amis français et belges à gagner les stations de Bâle et de Neuchâtel, à partir desquelles ils jouiront du demi-tarif.

III. Les personnes habitant le canton de Genève et appelées à prendre part au Congrès scolaire sont priées de retirer sans retard leurs cartes de fête chez M. Gaensly, magasin de tabacs, rue de Rive, 9, ou bien au Cercle helvétique, le vendredi 26 et le samedi 27, de 3 à 6 heures.

LE COMITÉ-DIRECTEUR.



L'instruction populaire et la littérature pédagogique de la république française

(Suite)

Nous avons comparé l'ouvrage de M. Hippeau avec celui qu'a publié en 1866, à Leipzig, un Allemand, M. Rodolphe Dulen, et intitulé : *Aus America*. Tout en admirant bien des choses, les mêmes choses à peu près que M. Hippeau, M. Dulen ne nous dissimule point le péché originel de l'école américaine, le besoin de faire de l'effet. « Nous avons trouvé, dit M. Dulen, bien des choses qui nous faisaient plaisir, mais l'impression générale que nous éprouvions n'était pas favorable. Il y avait là beaucoup de parade, mais peu de clarté, de profondeur, de sérénité d'esprit; beaucoup de clinquant, mais peu de preuves d'un vrai savoir et d'une véritable force pensante... »

Le règne absolu des livres de classe (textbook) substitué à l'enseignement vivant et direct du maître, est aussi signalé par M. Dulen en ces termes : « Les livres de classe sont ainsi le véritable instituteur; ils renferment la matière enseignée, la marche de l'enseignement, la méthode en tout et pour tout. Il n'est pas absolument nécessaire que le professeur de physique sache la physique, celui d'astronomie l'astronomie; le Textbook est là, comme le levier de la sagesse et de la science. »

C'est, comme on voit, tout l'opposé de la France où, arrivé à une certaine hauteur, on aime à voir le professeur parler sans livre, voire même sans notes. En Allemagne, où les professeurs les plus célèbres lisent leurs cours et quelquefois même leurs ouvrages imprimés, on commence aussi à apprécier beaucoup l'exposition libre, au risque des divagations d'esprit, des défaillances de méthode, de la manie de faire de l'esprit ou des déclarations dans le vide, qui sont souvent le résultat et l'accompagnement obligé de cet enseignement purement oral *appliqué aux écoles supérieures*. Car, pour l'enseignement élémen-

taire et moyen, qui tourne à peu près dans le même cercle, le grand pédagogue Diesterweg recommandait avec raison l'exposition libre.

Nous avons vainement cherché une direction de ce genre dans le *Cours théorique et pratique de pédagogie* de M. Charbonneau, dont la troisième édition vient de paraître chez Delagrave et ne renferme cependant pas moins de 480 pages. Ce livre est divisé en quatre parties : 1° conseils préliminaires et directions générales; 2° développement des facultés; 3° instruction et enseignement; 4° organisation des écoles avec un appendice consacré à l'application des méthodes recommandées dans le livre. L'ouvrage est accompagné d'un certain nombre de planches indiquant l'emploi du temps, l'organisation des enseignements, des modèles de registres, de carnets, etc. Cet ouvrage est pensé avec sagesse, conçu avec méthode, exécuté avec conscience; il est plus pratique que le manuel de M. Rendu, plus substantiel et moins empirique que celui de M. Daligaud, et s'inspire des idées de Pestalozzi et du P. Girard, qu'il cite plus d'une fois dans ses pages. Et cependant il laisse quelque chose à désirer, tant au point de vue de la clarté dans les détails, que sous le rapport des vues d'ensemble ou de la philosophie éducative.

Aux livres sérieux vient en aide le journalisme scolaire, la presse pédagogique, assez richement représentée dans la capitale de la France surtout. Outre les deux feuilles mentionnées déjà dans cet article (le *Journal de l'éducation* et le *Manuel général*) nous citerons l'*Echo des Instituteurs*, le *Magasin d'éducation*, l'*Union des Instituteurs*, le *Journal de l'instruction publique*, sans parler des bulletins que publient diverses sociétés et administrations scolaires. La *Revue des cours littéraires*, quoique plus spécialement vouée aux choses de l'esprit, comme le dit son titre, se fait une assez juste idée des choses, pour comprendre que la littérature et la science n'ont tout leur éclat que sur un sol où la culture, loin d'être le monopole d'une seule classe, de la classe de Mandarins, est devenue, au contraire, le patrimoine de toutes et court les rues et les places publiques comme aux beaux jours de Périclès à Athènes, du Dante, de Boccace et de Giotto à Florence.

Le rédacteur du *Manuel général*, M. Ch. Defodon, est connu personnellement des instituteurs de la Suisse romande, qu'il a réjouis et honorés de sa présence au Congrès pédagogique de Neuchâtel, en 1870. La façon digne et modeste à la fois dont cet homme distingué a paru au milieu de nous, est présente encore à toutes les mémoires et nous fait rechercher avec plus d'empressement les articles de fonds qu'il publie de temps en

temps à côté des documents officiels, des faits scolaires, des éphémérides pédagogiques, de la reproduction des discussions publiques et des nombreux exercices didactiques en tous genres dont sont remplies les vingt-quatre colonnes de sa feuille hebdomadaire.

Le rédacteur de l'*Union des Instituteurs*, M. Guervier de Haupt, ne nous envoie plus son journal. Mais à en juger par ce que nous en avons vu et parfois extrait dans notre revue, l'ancien directeur d'école normale a des habitudes d'esprit pratiques plutôt que spéculatives. Aux yeux des praticiens purs, c'est le plus grand éloge qu'on puisse faire d'un livre et d'un journal.

Une direction, au contraire, plus spéculative que pratique, et un peu fantaisiste même, se décèle dans le *Journal d'instruction publique* que rédige M. Alfred Blot. Dans un des numéros d'avril de cette feuille, qui en est à sa première année, M. Blot fait le coup de fusil contre M. Bréal. Ce dernier avait recommandé l'étude de la grammaire historique de la langue française par M. Brachet. M. Blot dit que « l'histoire de la formation de notre langue n'intéresse guère que les philologues et les hommes d'une culture avancée. Je brouillerais, dit-il, la cervelle de tous nos petits Picards si, d'après les principes de M. Brachet, je rapprochais leur langage et leur prononciation du dialecte de l'Île de France. » M. Bréal avait rompu une lance en faveur du patois qu'il regrette de voir proscrire à l'École comme base de l'étude du français. M. Blot se moque de cette idée et de l'école d'Etaves, où se produit ce miracle d'enter l'étude du français sur celle du patois. Moins de plaisanterie et plus de sérieux conviendrait mieux dans des discussions qui ont trait à l'enseignement public, et à propos d'un ouvrage aussi remarquable que celui de M. Bréal.

L'*Echo des Instituteurs*, dont nous avons reçu les neuf premiers numéros, et qui a pour rédacteur M. Charles Sauvestre, en est, comme le précédent, à sa première année et s'imprime deux fois la semaine; journal de l'enseignement laïque et formant le bulletin de la ligue de l'enseignement, l'*Echo des Instituteurs* reçoit les communications de M. Jean Macé, le célèbre auteur de la *Bouchée de pain*, du *Génie de la petite ville*. Dans le premier numéro, celui de novembre 1871, M. Macé critiquait assez vivement une circulaire du ministre de l'instruction publique, M. Jules Simon, par laquelle l'honorable chef de l'enseignement en France interdisait aux instituteurs de se mêler de politique et d'appuyer des candidatures au conseil général.

« La presse libérale, c'est M. Macé qui parle, avait paru unanime pour approuver cette circulaire, parce que l'influence

des instituteurs agissait souvent dans un sens qui n'était pas précisément libéral et que les ministères qui ont précédé celui de M. Jules Simon exerçaient une pression sur les malheureux instituteurs pour en faire des agents du système. Mais, demande M. Macé, l'instituteur est-il citoyen ou non? Est-il déchu par le seul fait de la fonction qu'il remplit, de ses devoirs de citoyen; s'il reste citoyen tout en étant instituteur, laissez-le jouir de l'influence personnelle que lui donne ce qu'il peut avoir de connaissances acquises et de ce qu'il peut inspirer de confiance.... Je ne voudrais pas être plus agressif qu'il ne convient, ajoute en terminant M. Macé, envers un homme auquel rien ne saurait enlever le mérite et la gloire d'avoir été pendant de longues années le champion infatigable de l'instruction populaire, mais qu'il me permette de l'inviter à faire le tour des cantons suisses avec sa circulaire aux inspecteurs d'académie. Il y a là comme chez nous des départements ministériels et des directeurs de l'instruction publique, s'il s'en trouve un seul qui consente à la signer, je lui accorderai que c'est une circulaire républicaine. »

M. Macé a raison. En voulant bien faire, nous le croyons avec lui, M. Jules Simon a mal fait. Témoin, pendant l'exposition universelle de 1867, des manifestations répétées du servilisme impérial de beaucoup des instituteurs primaires que la parcimonieuse munificence du pouvoir qui les avait transportés de leurs départements dans les lycées de Paris, rendait ivres d'enthousiasme, je ne crois cependant pas que ce servilisme, en supposant qu'il ait survécu à l'occasion qui lui a donné naissance et aux événements qui ont suivi, se guérisse par des moyens pareils à ceux qu'emploie la circulaire. En ce qui concerne l'exemple de la Suisse, M. Macé est dans le vrai en général, et la grande lutte récente de la révision nous a montré des instituteurs, des professeurs prenant parti pour ou contre, à l'exemple des directeurs de l'instruction publique des cantons allemands et romands. Aucun Conseil d'Etat ni directeur de l'instruction publique n'eût osé *officiellement* entraver ou blâmer la participation de ces hommes d'école à la lutte des partis. Il ne faudrait cependant pas trop exagérer la liberté dont jouissent, dans certains cantons surtout, les hommes d'école en matière politique. A Fribourg, en particulier, un instituteur, M. Passet, a été destitué pour l'unique fait de sa participation aux assemblées séparatistes d'un district. Le pauvre Passet était instituteur primaire, il a payé pour les autres, et le Conseil fédéral, auquel il a été appelé de cette injuste sentence, a décliné toute compétence dans cette affaire, comme si l'article 2 de la Constitution fédérale ne lui faisait pas un devoir im-

périeux de protéger la liberté et les droits des citoyens. Dans nos démocraties, l'homme d'école est libre de faire de la politique, mais il est arrivé aussi plus d'une fois que quand il faisait opposition au pouvoir ou qu'il ne l'avait pas soutenu dans telle ou telle circonstance, on le lui a fait sentir par le refus de faire droit à une réclamation juste, ou par l'avancement donné à un plus dévoué ou moins indépendant.

A la tête des départements français marche naturellement le département de la Seine, le siège de la Société pour l'enseignement élémentaire, de la Société élémentaire de Franklin pour la propagation des bons livres et d'une foule d'institutions pour l'enseignement des éléments et les connaissances utiles. La Société pour l'enseignement élémentaire a été la grande promotrice de l'enseignement mutuel longtemps en usage sur les bords de la Seine. » On se rappelle encore, dit M. Gréard, inspecteur général de l'instruction publique, directeur de l'enseignement primaire de la Seine, on se rappelle encore les vastes salles de la halle aux draps, de la rue des Grés, de la rue Jean de Beauvais, où, sous la direction d'un maître unique, des centaines d'enfants groupés en cercle autour de jeunes moniteurs, recevaient les uns des autres les éléments de l'instruction. Ce que ce mode d'enseignement a rendu de services on ne saurait sans injustice le méconnaître. Mais le progrès des études appelait des méthodes plus rapides et plus sûres. Peu à peu l'enseignement mutuel a fait place à l'enseignement simultané, c'est-à-dire donné à tous les élèves directement (1). » Le rapport instructif de M. Gréard nous apprend que le département compte 732 écoles. Suivant ce même rapport, l'organisation pédagogique était défectueuse, elle manquait de précision et de fixité. Il s'est appliqué à la fortifier et a été vaillamment secondé dans sa tâche par les inspecteurs, au nombre desquels nous avons le plaisir de retrouver un ancien collaborateur et collègue, M. Ferdinand Buisson, ancien professeur à l'Académie de Neuchâtel. Nous avons vu avec plus de satisfaction encore le vif intérêt qu'il continue de porter aux intérêts scolaires de notre pays et il en donnait des preuves récentes dans les séances de la société pour l'enseignement élémentaire, où il s'est chargé de rendre compte de notre situation pédagogique. Les programmes et instructions de M. Gréard sont marqués au coin d'un esprit entendu et pratique. Ses tableaux de l'emploi du temps ou ses *plans d'enseignement*, comme nous disons d'après les Allemands, sont faits avec sagacité. Il est une chose, cependant, que nous ne comprenons

(1) Extrait du rapport de l'enseignement primaire du département de la Seine.

pas ou que nous désapprouvons dans l'intérêt de la santé des élèves, c'est qu'on ne leur donne qu'une heure pour le déjeuner et la récréation. L'hygiène réclame contre ce régime. On s'occupe cependant beaucoup à Paris de ménager des locaux convenables pour la jeunesse. Une société de Constructions scolaires s'est formée à la voix de M. Pompée, architecte distingué.

Mais il faut clore ce compte-rendu, trop long et trop court, trop long pour la place qu'il occupe et trop bref pour ce qu'il y aurait à dire. Malheureusement pour la France, le mouvement scolaire se concentre trop dans la capitale. Or la décentralisation seule pourrait répandre la vie et la lumière dans les extrémités. Quelques faits cependant sembleraient indiquer une amélioration à cet égard, c'est la sollicitude qu'on montre à Lyon pour les écoles et l'intérêt que prennent un assez grand nombre de départements à la question de l'instruction laïque et obligatoire. Quand on voit de grands écrivains qui furent aussi jadis de grandes dames (de race royale, s'il vous plaît), comme George Sand, se faire petits aux petits et s'appeler avec orgueil maître d'école (voir les feuilletons du *Temps*, janvier 1872), s'occuper de méthodes de lecture (d'une méthode par exemple, que l'*Educateur* analysait il y a plusieurs années), il y a lieu d'espérer. *Sursum corda.*

A. DAGUET.



LES PETITS ENFANTS

Méthodes d'enseignement

(Suite.)

Comme en ces matières une exposition n'est jamais trop claire, voici quelques extraits du programme du *Manuel d'instruction élémentaire*, de Sheldon (New-York, Scribner), contenant un cours gradué de *leçons de choses*. Ce programme est adopté dans presque toutes les écoles des États-Unis. Il se divise en paragraphes ayant pour titres : Couleurs, formes, nombre, dimensions, poids, son, temps, langage, lectures, dictées, géographie, corps humain, animaux, plantes, enseignement moral.

Exemple pris au hasard :

« Préparation à la géographie : topographie de la classe, position des objets, ses parties ; orientation ; les quatre points cardinaux et semi-cardinaux ; bornes de la classe ; la cour ; cartes de la classe de diverses dimension ; échelle ; longueur d'un mille ; cartes de lieux environnants ; la terre, les montagnes, etc. etc. »

Cet exemple fera bien comprendre l'esprit de la méthode et ce qu'on attend des professeurs appelés à expliquer ces paragraphes. On ne leur de-

mande pas d'être savants : trop de science nuirait. On n'attend d'eux que de l'intelligence, de la précision et de la patience. N'oublions pas qu'il s'agit de l'instruction élémentaire, qui correspond à nos salles d'asile et à nos écoles primaires.

L'expérience, aux Etats-Unis, en Suisse, en Norwège, en Allemagne, a démontré que, pour remplir cette tâche, les femmes l'emportent de beaucoup sur les hommes. J'ai lieu de penser qu'il en serait certainement de même chez nous.

C'est ici le lieu de mentionner l'excellent ouvrage que vient de publier M. Jules Paroz : *l'Enseignement élémentaire, Plan d'études et Leçons de choses*, sous l'inspiration des idées de Pestalozzi qui fit paraître le premier ouvrage de leçons de choses : *le Livre des mères*. Ce travail dont je parlais dans un précédent article, embrasse dans son cadre méthodique toutes les notions élémentaires relatives au monde dans lequel vit et se meut l'enfant, sous les quatre titres suivants :

I. Dénomination, classification et parties des objets ;

II. Qualités des objets ;

III. Actions des objets ;

IV. Etude et description des objets.

Je ne m'étendrai pas davantage sur les mérites de cet ouvrage que tous les lecteurs de *l'Educateur* ont déjà pu apprécier.

L'application des leçons de choses et l'idée générale qui les inspire rendent nécessaire l'existence dans toute école, ou plutôt dans tout centre d'enseignement, d'un matériel considérable et d'un grand nombre d'objets de toute nature. Ces objets réunis forment des *collections* qui, aux Etats-Unis, ont une très grande importance. Je dirai plus loin qu'il en est de même en d'autres pays. On estime, non sans raison, que les animaux empaillés et les spécimens de tous les règnes de la nature vivante, minérale ou fossile, ne sont pas faits seulement pour l'amusement des badauds et la gloire de quelques savants, et qu'ils sont bons à l'instruction de tous. Il en est de même des bibliothèques, des cartes, etc., etc. L'importance de ce matériel est immense et n'a d'autres bornes que les fonds dont on peut disposer, et l'on sait si dans ce pays d'initiative et d'instruction, les dépenses de cette nature sont considérables : rien n'est trop cher, quand il s'agit d'instruire la jeunesse.

Je doute qu'on y trouve une école où les cartes soient d'un temps où les chemins de fer n'existaient pas, et où le genre quadrupède soit représenté par un petit mouton à roulettes — vieux souvenir du jour de l'an — ce qu'on peut voir dans une grande école d'une grande ville de France et de Guyenne que je ne veux pas nommer.

Tout établissement d'instruction, salle d'asile ou faculté, possède une collection et une bibliothèque. Je citerai quelques exemples de ces richesses.

Le collège d'Yale a 60,000 volumes, et, de même que toute Université, reçoit les revues et la plupart des journaux périodiques destinés aux récréations des élèves. Il possède des collections de beaux-arts : tableaux originaux, copies de grands maîtres, moulages des antiques; un muséum qui contient tous les échantillons de minéralogie et de géologie du comté, et plus de 200 mille spécimens zoologiques. — M. Peabody vient de donner 740,000 fr. pour installer et classer toutes ces richesses.

L'Université de Michigan, en outre de collections semblables, possède un des plus beaux observatoires connus, la copie ou la réduction de tous les chefs-d'œuvre d'art de l'Europe, et des gravures ou photographies de tous les monuments célèbres, etc., etc.

Ibaca possède une collection de modèles de métiers et de machines, presque aussi belle que celle du Conservatoire des arts et métiers de Paris.

Cet aperçu sommaire des collections *universitaires* des Etats-Unis fera comprendre l'importance qu'on ajoute en ce pays à la démonstration par l'objet. Avant tout et à tout âge, l'élève doit voir et toucher. Ces immenses musées, ces masses d'objets divers mis libéralement à la disposition des professeurs et de la jeunesse, sont pour le petit enfant, comme pour le jeune savant, la source la plus sûre où chacun peut puiser.

Est-ce à dire que ces choses n'existent pas chez nous? Telle n'est pas ma pensée, et la France peut, à juste titre, se dire la plus riche des nations en collections et en chefs-d'œuvre de toute nature; seulement on en fait un usage différent.

Un ministère croit devoir, sur avis de l'Institut, faire explorer, aux frais du pays, une terre peu connue. Les savants voyageurs en reviennent chargés de spécimens précieux. On se le dit au Muséum, et l'on va contempler les bœufs et les caisses que l'Etat seul peut ouvrir.

Mais le trésor est déballé; l'un des savants promoteurs du voyage y découvre des animaux inconnus et leur donne son nom; puis il fait sur eux un léger rapport lu par cinquante autres savants, et un gros in-quarto qui, imprimé à la Bibliothèque nationale, coûte 100 francs l'exemplaire et que personne n'achète.

La science est contente, l'animal est baptisé. Cela fait, on le livre au *conservateur* qui doit le défendre contre la curiosité publique, et si ce fonctionnaire, dont la mission a quelque chose de funèbre, remplit bien tous ses devoirs, le public ignore ce que contiennent ces vénérables armoires, et dix ans après, une autre expédition découvre l'animal pour la seconde fois. J'en pourrais citer qui ont été découverts jusqu'à trois fois, et décorés par des parrains différents de noms de plus en plus baroques.

Il est vrai que les nécropoles qu'on appelle des muséums s'ouvrent le dimanche à un public particulier où dominant le militaire et la bonne d'enfants. L'hiver, il vient s'y chauffer et considère ces galeries comme une suc-

curiale de la foire. Il y admire spécialement le ver solitaire, le veau à deux têtes ou le boa constrictor. Quant aux étiquettes, il ne peut les comprendre, et ces admirables spécimens de toute la nature sont pour lui lettre morte : il est plus ignorant que les carpes qu'il a sous les yeux.

Voilà l'usage qu'on fait chez nous de ces collections magnifiques où la nature entière est représentée. Visitez nos établissements d'instruction, depuis la salle d'asile jusqu'aux Facultés, et cherchez les spécimens mis à la disposition des élèves, constatez leur misère, et vous concevrez l'urgence d'une réforme.

Il serait cependant bien facile de distribuer toutes ces choses (ne fût-ce que les doubles) aux établissements d'instruction de tous les degrés; la jeunesse en profiterait, et il en resterait toujours assez pour le public du dimanche.

Ce que j'ai dit des collections d'histoire naturelle, je pourrais le dire des bibliothèques et des musées d'art de toute nature; je conseille au lecteur qui veut savoir la vérité d'aller au Louvre ou à Cluny le dimanche, d'écouter les remarques et de surprendre ainsi l'expression artistique du suffrage universel : il verra ce que pensent les masses sur nos chefs-d'œuvre de toute sorte, et, pour peu qu'il ait le goût délicat, il en sortira navré.

A qui la faute?

Si le public n'a ni le goût, ni le sens de ces choses charmantes ou admirables; si, en France, sur cette terre bénie des arts, cette connaissance est le privilège d'une infime minorité, la faute en est aux misères de notre instruction. Elle est à ceux qui n'habituent pas l'enfant, dès son jeune âge, aux notions de la forme et de la nature, notions qui grandissent et deviennent le sens du beau. Elle est à ceux qui ne comprennent pas l'influence de ces nobles choses sur les sentiments les plus élevés et qui oublient que le beau et le vrai sont le commencement du bien.

(A suivre.)

A. LÉPINE (1).

CORRESPONDANCE.

Lausanne, le 1^{er} juillet 1872.

Dans vos numéros de février dernier, vous avez bien voulu accueillir deux correspondances concernant, l'une, la pénurie des régents et surtout des élèves-régents, l'autre la nouvelle position faite au personnel enseignant vaudois, et ayant toutes deux pour but d'attirer, si possible, un certain nombre de jeunes ouvriers dans le champ de l'enseignement.

(1) Errata de l'article : l'Instruction des Petits enfants, publié dans le n° 7 :

Page 108 ligne 24 au lieu de *il est que* lisez *il est temps que*.

— 109 — 7 — *organique* — *inorganique*.

— 109 — 15 supprimer le premier *et*.

— 110 — 30 — *où* — *d'où*.

Permettez-moi aujourd'hui de vous donner quelques renseignements qui montreront à vos lecteurs que la voix de vos correspondants a été entendue et comprise, que leurs encouragements ont porté leurs fruits.

Depuis la nouvelle loi sur les Ecoles normales, exigeant quatre années d'études, le nombre des inscriptions pour l'admission comme élève-régent n'avait pas dépassé 26 (la moyenne a été de 23), ce qui forçait presque l'autorité à admettre tous ceux qui se présentaient.

Cette année, le nombre des inscriptions s'est élevé au double, soit à 50, et, bien que le minimum des succès exigés pour l'admission ait été augmenté (7/10 du maximum au lieu de 6/10), on a pu recruter 42 nouveaux élèves-régents, savoir 38 pour former la nouvelle 4^me classe, 3 qui ont passé directement dans la 5^me et 1 dans la 2^me.

Pour les élèves-régentes, le nombre des inscriptions a aussi été considérable, puisqu'il a atteint le chiffre de 42, dont 35 ont été admises, savoir 32 dans la 2^me classe et 3 dans la 1^{re}. (Les années précédentes la moyenne des inscriptions de filles était de 26 et celle des admissions de 21.)

Ainsi, en somme, il a pu être admis cette année 77 nouveaux élèves, 42 garçons et 35 filles, tandis que depuis quatre ans la moyenne des admissions n'avait été que de 44, 23 garçons et 21 filles, ce qui fait une augmentation de 33 admissions, 19 garçons et 14 filles.

Mais l'augmentation du nombre total des élèves est encore plus grande par le fait que les classes sorties au printemps étaient peu nombreuses, celle des garçons surtout, dont la première moitié avait dû être autorisée à subir l'examen pour le brevet déjà en 1871, afin que le canton ne soit pas une année entière sans nouveaux régents. (Ceux entrés en 1867, sous l'ancienne loi, étaient sortis en 1870, et ceux entrés en 1868, sous la nouvelle loi, ne devaient sortir qu'en 1862, ensorte qu'il n'y avait pas de classe devant sortir en 1871.) Il en est résulté que pendant la dernière année scolaire, la 1^{re} classe des garçons n'a compté que 10 élèves.

Voici la comparaison du nombre total des élèves pendant les années 1871 et 1872 :

	1871	1872	Augmentation
Elèves régents	71	93	22
— régentes	41	59	18
Ensemble	<u>112</u>	<u>152</u>	<u>40</u>

Cette augmentation subite de plus d'un tiers dans le nombre des élèves devait nécessairement entraîner une augmentation dans les dépenses prévues surtout pour les subsides. Mais le département de l'Instruction publique et le Conseil d'Etat n'ont pas hésité un instant. Consultés à l'avance par la Direction de l'école, ils l'ont immédiatement autorisée à recevoir tous les aspirants qualifiés (garçons et filles) sans s'inquiéter des conséquences pécuniaires. Et sitôt les admissions faites, les locaux ont été agrandis et le mobilier et maté-

riel d'école complétés dans la limite des nouveaux besoins. En outre, les subsides pour l'année scolaire 1872 à 1873 ont été accordés et fixés sur une échelle très large, à tel point qu'ils s'élèvent maintenant à 112 fr. par jour au lieu de 72 fr., chiffre de l'année dernière, ce qui fait *une augmentation de 40 fr. par jour*, soit au moins 11,000 fr. pour l'année entière.

Les chiffres suivants montrent combien sous ce rapport la nouvelle direction et les autorités supérieures ont fait pour faciliter les études des jeunes gens qui se vouent à la pénible mais belle carrière de l'enseignement primaire.

En 1868, la somme des subsides s'élevait à environ 13,000 francs; en 1869, à 14,500 fr.; en 1870, à 16,000 fr.; en 1871, à 18,500 fr., enfin en 1872, elle a atteint au moins 26,500 fr. Ainsi, *depuis quatre ans, la somme a plus que doublé.*

Le nombre actuel des élèves qui reçoivent des subsides est de 130 sur 152 (87 garçons et 43 filles). Les élèves qui n'en reçoivent pas se répartissent comme suit: 4 garçons et 2 filles qui n'ont pu être admis provisoirement qu'à titre d'externes; 2 garçons et 14 filles dont les ressources sont suffisantes pour subvenir aux frais de leurs études. Les 87 garçons reçoivent ensemble 82 francs par jour (moyenne environ 95 centimes par élève), et les 43 filles 30 fr. par jour (moyenne 70 centimes par élève).

La proportion des élèves pauvres ou dans la gêne est, comme on le voit par les chiffres qui précèdent, beaucoup plus forte chez les garçons que chez les filles. En outre, on tient compte à ceux-là de ce qu'ils doivent rester quatre ans, tandis que celles-ci ne restent que deux ans.

J'ajouterai encore, pour terminer, quelques renseignements sur les examens des anciens élèves.

Examens de promotion. Sur 80 élèves qui ont subi ces examens (57 garçons et 23 filles), 75 ont été promus et seulement 5 ont échoué (4 garçons et 1 fille). — Des 75 promus, 21 ont obtenu des prix, ayant eu une moyenne de succès dépassant 9 (sur 10), et 16 des accessits, avec une moyenne de 8 1/2 à 9. La moyenne générale de tous les examens a été de 8,41 (en 1871, elle avait été de 8,26).

Examens pour le brevet. Les 10 élèves-régents sortant de la première classe ont tous obtenu immédiatement le brevet de capacité. Un de la deuxième classe, qui avait quitté l'école quelque temps avant les examens, a obtenu le brevet provisoire.

Trois étrangers à l'établissement se sont aussi présentés. Un ancien élève de l'École normale de Grandchamp, porteur du brevet neuchâtelois de première classe, qui a obtenu le brevet de capacité, et deux régents temporaires, un Vaudois et un Fribourgeois, qui ont complètement échoué.

Sur les 18 élèves-régentes de la première classe, 14 ont obtenu immédiatement le brevet de capacité, et les 4 autres le brevet provisoire.

(Deux étrangères à l'établissement s'étaient aussi présentées ; l'une, élève de l'Ecole supérieure de Genève, a obtenu le brevet provisoire ; l'autre, précédemment régente d'une école enfantine, a complètement échoué).

Enfin, à la suite d'*examens complémentaires*, un porteur du brevet provisoire depuis l'automne passé, a réussi à obtenir le brevet de capacité ; tandis que trois anciennes élèves, qui avaient le brevet provisoire depuis un an, ont de nouveau échoué pour la troisième fois et définitivement.

Les résultats des examens pour le brevet ont prouvé deux choses : la première, qu'il est téméraire de s'y présenter sans avoir fait des études sérieuses et complètes, soit à l'Ecole normale, soit dans un établissement équivalent ; la seconde, que les porteurs du brevet provisoire se représentent souvent beaucoup plus faibles sur les branches échouées qu'aux précédents examens, ce qui provient, croyons-nous, de la funeste idée qu'on a généralement jusqu'ici, que les examens complémentaires n'avaient lieu que pour la forme. Espérons que les quelques échecs complets qui se sont produits cette année serviront de leçons aux aspirants futurs.

L'intérêt du pays, l'avenir de notre instruction publique exigent que le brevet ne soit accordé qu'à des personnes qui, par un travail consciencieux, par des études sérieuses, ont acquis les capacités nécessaires. Un excès d'indulgence ou de générosité de la part des autorités compétentes (jury et département) serait un mal, aussi avons-nous été heureux de pouvoir constater que le hasard ou la chance ne peut plus jouer qu'un rôle très secondaire et presque nul dans ces examens, par suite de la manière dont ils sont aujourd'hui organisés et dirigés.

Si vous le permettez, mon cher rédacteur, je prendrai la liberté, dans une prochaine lettre, de vous donner quelques renseignements sur d'autres points de notre instruction publique.

En attendant, agréez, etc.

E. C.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

I. Ouvrages relatifs à la langue

Remarques sur la réforme de l'ortographe française adressées à M. Raoux, président du Comité central de la Société néographe suisse et étrangère, par Ambroise-Firmin DIDOT. — Paris. Tipographe de Didot, rue Jacob, 56. 1872. 66 pages in-8°.

La néographie ou *néographe* pour écrire comme les néographes, reparait sur l'eau. M. Didot, le célèbre typographe de l'Académie française qui avait protesté contre l'excès, l'abus de la réforme, n'en est pas moins partisan d'une réforme dont il a essayé de faire adopter les principes à l'Académie française. Mais l'Académie, c'est M. Didot qui nous l'apprend (p. 3), « tout

en apportant de nombreuses améliorations et additions dans la partie littéraire, n'a voulu accueillir que de faibles modifications en ce qui touche à l'orthographe, ne voulant pas déroger à cette maxime : qu'elle devait se borner à constater l'usage. »

M. Didot estime que la France littéraire, se refusant à sortir de l'ornière, c'est à la Suisse et la Belgique à prendre l'initiative.

Suit un projet de réforme, un essai de ce que M. Didot croit praticable dans un avenir très prochain.

Voici quelques exemples des modifications que propose M. Didot.

Il supprimerait l'*h* muette du mot huissier et de son radical huis (huis-clos), parce que l'étymologie de ce mot est *ostium* ; il en est de même de huit dont l'étymologie est *octo*. Ceci n'est-il pas bien savant pour une réforme populaire ?

On continuerait, en revanche, à écrire cahier, bahut, cahot.

On écrirait : *bèle demoisèle, qu'ils cachètent, ils apèlent, ils projètent*, pour éviter la règle qui exige qu'on écrive tantôt avec redoublement, tantôt sans redoublement de la lettre.

Le programme officiel du comité central des néographes de Lausanne et de Genève effaçait un *t* à littérature et écrivait ce mot comme les Allemands : *Deutsche national Literatur*. M. Didot rétablit les deux *t*, parce qu'on les fait entendre. Il pourrait ajouter aussi comme plus haut : à cause de l'étymologie. Il veut garder aussi les deux *t* dans attaquer, parce que ce mot a ainsi plus de vigueur, comme dans ce passage de Lafontaine :

L'attaquer, le mettre en quartiers,
Sire Loup l'eût fait volontiers.

Les deux lettres *ph*, que M. Didot appelle un signe binaire, seraient remplacées, comme on le sait, par la lettre *f* (orthographe, philosophie, philanthrope), comme font les Italiens.

Relativement au nom d'orthographe, employé pour orthographie, M. Didot dit, et il a parfaitement raison sur ce point, que c'est un *barbarisme*, et il cite plusieurs exemples de la langue des 16^{me} et 17^{me} siècles pour prouver qu'on disait ainsi alors. L'usage, ce maître souverain des langues, s'est prononcé pour *orthographe*.

C'est donc contre l'usage français qu'il s'agit de s'insurger en Suisse et en Belgique.

Au reste, M. Didot et le comité central ne sont pas d'accord sur plusieurs points. Ainsi tout en adoptant l'*orthographe* du mot *éléments fondamentaux*, à l'instar du *programme officiel*, M. Didot ne saurait approuver la suppression du *t* final dans le pluriel des mots terminés en *ant* comme enfant.

M. Didot invoque en faveur de la réforme projetée l'opinion de Sainte-Beuve qui, dans un de ses piquants articles dont il avait le secret, patronait, un peu, pas trop, discrètement, finement, une réforme modérée. M. Littré, le savant linguiste auquel M. Didot en appelle ensuite, ne s'est prononcé enfin

de compte que pour certains changements en petit nombre, et il insiste beaucoup sur la nécessité de procéder avec système et jugement, et le système, remarque M. Littré, est de combiner ces modifications, de manière qu'elles soient graduées et qu'elles s'accommodent le mieux possible avec la tradition et l'étymologie.

A. DAGUET.

Petits traités de botanique populaire. II. *La Belladone*, par J. CHENAUX, membre de la Société suisse des sciences naturelles. — Se vend aux gares et chez les libraires, 50 cent. 56 pages. Bulle, impr. d'Ackermann. 1872.

Apprendre à la connaître,
C'est apprendre à la fuir.

Cette publication fait suite à la *Sauge officinale* publiée par l'honorable curé de Vuadens près Bulle. Cet ecclésiastique instruit autant que charitable et modeste commence d'une façon un peu scientifique pour la jeunesse à laquelle il destine son joli volume. Mais après une page ou deux qui sentent le naturaliste de vocation, nous nous retrouvons en pleine anecdote pour rentrer un peu plus loin dans un genre intermédiaire entre la science et la vulgarisation.

Toutefois le savant et bon curé ne néglige rien pour se faire comprendre des enfants et rendre utile sa notice conformément à ces paroles de son avant-propos : *Etre utile à mes concitoyens, voilà mon grand désir*. Aussi le naturaliste fait-il bientôt place au philanthrope.

M. Chenaux rapporte les cas d'empoisonnements par la belladone dont son pays a été le théâtre depuis la fin du siècle dernier et s'appuie, pour dresser cette statistique, des informations de plusieurs de ses confrères et des médecins de la contrée. Ne songeant qu'à faire le bien, l'aimable auteur n'aspire point à écrire d'original et se fait un plaisir de rendre à chacun ce qui lui est dû. « Pour l'acquit de ma conscience, je ne dois pas, dit-il, revendiquer le titre d'auteur, mais bien celui de compilateur. »

Voilà un bel exemple de modestie que donnent rarement les compilateurs, si compilateur il y a; car M. le curé Chenaux, nous le répétons, est un homme de science.

A. D.

L'enseignement élémentaire. *Plan d'études et leçons de choses*, par Jules PAROZ. — En vente chez l'auteur à Grandchamp près de Neuchâtel. — Neuchâtel, chez James Attinger, 1872. 159 pages in-12.

L'enseignement de la langue ne doit pas se borner à faire comprendre la langue aux enfants et à la leur faire écrire, il doit leur apprendre à s'exprimer clairement, aisément et aussi correctement que possible.

C'est donc avec raison que l'auteur de ce livre rattache les LEÇONS DE CHOSES A LA LECTURE. Il annonce dans l'introduction vouloir le faire d'après les principes de Pestalozzi.

Mais tandis que M. Paroz ne distingue que deux classes dans les éléments

des sciences auxquels il s'agit d'initier les élèves, Pestalozzi en distinguait trois : *le Nombre, le Mot et la Forme*. Il ne me paraît pas possible de réduire la langue à ce que Pestalozzi appelait *Forme* et qui comprend les arts graphiques (écriture, dessin), et la musique vocale, vrai est-il que Pestalozzi lui-même y comprenait le chant dans les formes.

Le Cours de M. Paroz commence par les objets qui sont dans la chambre d'école. De là il passe dans la maison, dans le jardin, dans le village, étudiant avec ses élèves les objets de différentes natures qui s'y trouvent (arts mécaniques, animaux, plantes et minéraux). Le corps humain qui, chez Pestalozzi, passait avant tout, n'arrive ici qu'à la fin et je ne saurais en blâmer M. Paroz. Il y a bien des raisons à donner de cette distribution des matières, et une de celles qui toucheront le plus le pédagogue est peut-être que l'on ne saurait trop accoutumer les enfants à ne pas se regarder comme étant le centre de tout et un point de départ universel. Il y en a une autre meilleure encore ; c'est que cette connaissance ne peut et ne doit être que bien superficielle, et partant ne peut former une base solide de l'enseignement des choses.

Après avoir étudié les objets, les avoir nommés, analysés, classés, l'auteur aborde leurs qualités (couleurs, propriétés) ; c'est la seconde partie du Cours. La troisième traite de ce que l'auteur appelle *les actions des objets* ; par quoi il entend les actes de la vie, les occupations, etc.

La quatrième partie regarde l'étude et la description des objets. Elle commence par la description d'objets très simples, la règle, la table de l'instituteur, le lit, la fenêtre de la classe, passe aux aliments, fleurs et fruits, à l'histoire naturelle, à l'homme, et finit par l'étude de quelques sujets plus complexes, comme la culture du blé, le village, les travaux de la journée.

On eût aimé à savoir comment cet enseignement assez étendu de choses s'agence dans le programme déjà fort chargé d'une école primaire ? M. Paroz ne nous le dit pas.

C'eût été peut-être aussi le cas de parler des Jardins d'enfants, des services qu'ils sont appelés à rendre pour cette partie si intéressante et si importante de l'instruction élémentaire. Mais ce ne rentrait pas dans le cadre et les vues de l'honorable directeur de l'École normale libre de Grandchamp. Les Jardins d'enfants d'ailleurs, comme je le faisais observer dans le rapport des délégués suisses à l'Exposition de Paris (p. 123) sont si peu appréciés en Suisse qu'on ne peut les considérer comme formant une partie quelconque de l'édifice scolaire.

Comme l'ouvrage de M. Paroz aura probablement une seconde édition, je me permettrai de lui signaler certaines expressions défectueuses au point de vue du style : un rendu-compte pour un compte-rendu (p. 9), rose a remué (p. 6), de quelle rose s'agit-il et qu'a-t-elle remué ? etc. Je ne reviens pas sur le mot *mémorisation* qu'il est aisé de remplacer par l'expression reçue d'*Exercices de Mémoire*.

A. D.

Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET.